



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



Décision n° NA-000-15-00039-04

Portant modification de l'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Le Président de l'Agence du Service Civique

Vu le code du service national, notamment son titre I^{er} bis ;
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 18 novembre 2016 par l'organisme intéressé ;
Vu la décision NA-000-15-00039-00 délivrée le 10 mars 2015 et les décisions modificatives NA-000-15-00039-01 délivrée le 21 juillet 2015, NA-000-15-00039-02 délivrée le 20 janvier 2016 et NA-000-15-00039-03 délivrée le 7 juin 2016 portant agrément au titre de l'engagement de service civique de l'établissement public dénommé CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES.

Décide :

Article 1^{er}

L'article 2 de la décision NA-000-15-00039-03 délivrée le 7 juin 2016 est ainsi rédigé :

Article 2

La durée cumulée des contrats de Service Civique conclus entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 est fixée à 3840 mois selon la répartition indicative détaillée en annexe.

La somme des mois de service que l'organisme est autorisé à consommer entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 au titre des contrats de Service Civique est fixée à 2720 mois selon la répartition indicative détaillée en annexe.

Le nombre de mois engagés mentionné ci-dessus ne pourra faire l'objet d'aucun report.

Article 2

L'article 3 de la décision NA-000-15-00039-03 délivrée le 7 juin 2016 est ainsi rédigé :

Article 3

La durée cumulée des contrats de Service Civique conclus entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 est fixée à 960 mois selon la répartition indicative détaillée en annexe.

La somme des mois de service que l'organisme est autorisé à consommer entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 au titre des contrats de Service Civique est fixée à 960 mois selon la répartition indicative détaillée en annexe.

Le nombre de mois engagés mentionné ci-dessus ne pourra faire l'objet d'aucun report.

Article 3

La présente décision pourra, en cours d'exécution, être révisée à l'initiative de l'administration, au regard en particulier du niveau d'exécution des autorisations accordées.

NA-000-15-00039-04

Article 4

La directrice générale de l'Agence du Service Civique est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 27 DEC. 2016

Par délégation du président de l'Agence du Service Civique
La directrice générale de l'Agence du Service civique



Hélène PAOLETTI

Annexe : Calendrier indicatif actualisé d'accueil des volontaires

Les tableaux ci-dessous détaillent :

- Le nombre, à titre indicatif, d'entrées mensuelles de volontaires.
- Les données, en mois, portées aux articles 1 et 2 du présent avenant soit :
 1. La durée cumulée de mois que l'organisme est autorisé à **engager** correspondant au nombre d'entrées mensuelles multiplié par la durée des missions dans leur totalité arrêtée au 31 décembre de chaque année ou pour la dernière année à la date d'échéance de l'agrément.
 2. La durée cumulée de mois que l'organisme est autorisé à **consommer** correspondant au nombre d'entrées mensuelles multiplié par la durée des missions arrêtée au 31 décembre de chaque année ou pour la dernière année à la date d'échéance de l'agrément.

La 3^{ème} année de l'agrément correspondant à la période comprise entre le 01/01 et le 31/12 de la 2^{ème} année suivant la date de signature de l'agrément (article 1 du présent avenant) :

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
01/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
02/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
03/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
04/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
05/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
06/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
07/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
08/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
09/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
10/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
11/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
12/2017	0	0	40	0	0	0	0	40
TOTAL	0	0	480	0	0	0	0	480
Durée cumulée des engagements autorisés (en mois)	0	0	3840	0	0	0	0	3840
Durée cumulée des consommations autorisées (en mois)	0	0	2720	0	0	0	0	2720

La 4^{ème} année de l'agrément correspondant à la période comprise entre le 1^{er} janvier de cette même année et la date d'échéance de l'agrément (article 2 du présent avenant) :

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
01/2018	0	0	40	0	0	0	0	40
02/2018	0	0	80	0	0	0	0	80
TOTAL	0	0	120	0	0	0	0	120
Durée cumulée des engagements autorisés (en mois)	0	0	960	0	0	0	0	960
Durée cumulée des consommations autorisées (en mois)	0	0	960	0	0	0	0	960